

CANTON DE MONTBRISON

COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL Séance du 29 septembre 2025

	Nombre conseillers
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-neuf septembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, convoqué le 19 septembre deux-mille-vingt-cinq s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT, Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Elodie BEAUDOUX, Alain CHAUSSAT, Jean PARIZOT

Absent excusé : Christophe ROBERT

Secrétaire de séance : Christian CLAIRET

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 juin 2025

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Présentation du rapport d'activité 2024 du Service public de prévention et de gestion des déchets
Madame le Maire a présenté le rapport d'activité 2024 du service de prévention et de gestion des déchets.
2. Point rentrée scolaire
La rentrée s'est bien déroulée, malgré l'arrêt de travail de l'apprentie intervenu après deux semaines et demie. Le SIRP fonctionne depuis en mode dégradé. Des ajustements ont été mis en place : réorganisation des horaires de l'ATSEM de Magneux, heures supplémentaires de Véronique et prise en charge du transport scolaire de l'après-midi par Françoise. Aucun candidat pour un autre contrat d'apprentissage et plus de budget actuellement disponible pour les emplois aidés. Si la situation perdure après les vacances, une solution durable devra être étudiée. Le SIRP remercie le personnel pour son engagement et sa flexibilité.
3. Point sur les entrées de la RD6
Suite à la pétition déposée par les habitants, une réunion s'est tenue le 15 septembre 2025. Cette rencontre, à laquelle ont participé la gendarmerie et les représentants du Département, a été particulièrement animée. Les intervenants ont présenté les différentes problématiques et ont répondu aux questions.
La commune a sollicité un bilan du radar pédagogique installé à l'entrée de la commune. Il ressort de ce rapport, qu'en moyenne, 3000 véhicules circulent chaque jour (en entrée et sortie d'agglomération). La vitesse est respectée par la majorité des automobilistes, néanmoins, une hausse de la vitesse est constatée pour les véhicules sortant de Mornand. Le rapport est consultable en mairie.
Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées afin d'essayer de renforcer la sécurité et de sensibiliser les usagers, telles que des panneaux de limitation de vitesse à 50 km à l'entrée de la Commune sur la route de Montverdun et de Magneux-Haute-Rive.

D'autre part, un devis va être demandé à l'entreprise GOURGAUD pour aménager l'entrée de la Commune sur la D6 en venant de Magneux-Haute-Rive.

4. Projet de jeux de plein air dans la cour de l'école

Dans le cadre du projet d'aménagement de jeux de plein air dans la cour de l'école, les démarches de consultation des entreprises ont été engagées. À ce jour, un premier devis a été reçu de l'entreprise Rondino, pour un montant de 28 072,97 € HT, montant particulièrement élevé au regard du budget prévu.

Afin de disposer d'éléments comparatifs, une demande de devis complémentaire a été transmise à l'entreprise Comat et Valco ; la réponse est en attente. D'autres devis vont être demandés.

5. Retour réunion commission CCAS

La réunion du CCAS s'est tenue le lundi 29 septembre 2025. Des devis pour les colis et pour l'organisation du « goûter » seront demandés.

La prochaine réunion du CCAS est fixée au 20 octobre 2025.

6. Résumé des conseils communautaires du 16 septembre 2025.

Madame le Maire résume le conseil communautaire du 16 septembre 2025.

Le compte-rendu complet est consultable sur le site de Loire Forez.

7. Questions diverses

➤ L'assemblée générale de l'association « Ma Petite École » a eu lieu. Les maires de Mornand et Magneux n'ont pas été invités, les organisateurs ont présenté leurs excuses pour cet oubli.

Certains points ont été abordés, notamment :

- Changement des membres du bureau de l'association.
- Organisation de la soirée « Fête de la bière » prévue le 11 octobre.

➤ Projet EPORA – Maison de la SCI DACO :

La veille stratégique avec EPORA se termine le 4 octobre 2025. Le projet est actuellement bloqué : M. DA COSTA ne répond plus aux appels, ni aux messages. La maison est très endommagée, avec un arrêté de péril établi, suite au constat d'huissier, pour demander des réparations.

Le Conseil travaille sur ce projet depuis deux ans. La SCI DACO avait accepté sur un prix de 88 000 €, un engagement de vente avait été signé, mais M. DA COSTA ne s'est pas présenté chez le notaire.

Deux options sont envisagées :

- Abandonner le projet ;
- Engager une procédure avec l'aide d'EPORA et d'un avocat, ce qui nécessiterait le renouvellement de la convention.

La commune privilégie cette deuxième solution afin de ne pas laisser deux ans de travail sans suite.

➤ La commune dispose d'un fonds de concours de Loire Forez Agglomération de 5 715 €, dont 2 912 € ont déjà été utilisés pour le changement des rideaux de la mairie, de la salle des fêtes et de la cantine. Le solde restant est de 2 803 €.

Une délibération est adoptée pour solliciter le solde du fonds de concours, pour faire repeindre le porche, des dessous de toit et la porte d'entrée, afin de compléter les travaux d'isolation thermique par l'extérieur de l'école, qui ont été faits.

Mornand-en-Forez, le 29 septembre 2025

Le Maire
Stéphanie FAYARD



Le secrétaire
Christian CLAIRET

